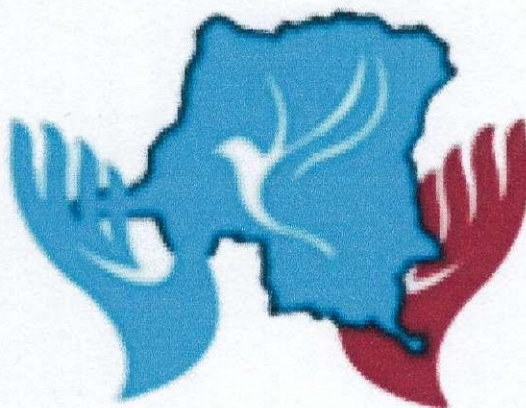


FORUM DE PAIX



RAPPORT DE MONITORING DES INCIDENTS SECURITAIRES DANS BENI ET LUBERO

Mois d'Août 2025

Résumé :

Le mois d'août 2025 a été marqué par **une recrudescence des violences armées et criminelles**, avec 212 victimes documentées dont 36% décédées. Les **ADF** sont les principaux auteurs de massacres, suivis des **bandits armés** et des **groupes armés locaux**. Les zones les plus affectées sont **Oicha, Bapaitumba et Baswagha Madiwe**. Malgré une réponse des autorités dans 98% des cas, son efficacité réelle reste douteuse. La situation sécuritaire demeure **hautement préoccupante**, aggravée par des facteurs structurels (surmilitarisation, circulation des armes, pauvreté) et par la faiblesse des mécanismes de coordination locale.

Forum de Paix
www.forumdelapaix.org

Sommaire

1. Contexte	2
2. Objectif du rapport	3
3. Méthodologie	3
4. Analyse des incidents en août 2025	3
a. Atteintes à la vie et à l'intégrité physique	4
b. Atteintes à la liberté	4
c. Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG /GBV)	4
d. Attaques contre les biens et infrastructures	4
e. Incidents liés aux conflits armés et au terrorisme	4
f. Atteintes aux droits et libertés civiles	5
5. Présentation et interprétation sommaire du tableau d'incidents	5
6. Incidents plus meurtriers au cours du mois d'août 2025	6
7. Analyse de cas d'incidents par présumés auteurs	6
a. ADF	6
b. Bandits à mains armées	7
c. Civils	7
d. Catastrophe naturelle	7
e. Groupes armés	7
f. Inconnus	8
g. AFC/M23	8
h. Les militaires FARDC	8
8. Analyse de cas d'incidents par zone géographique	9
9. Analyse de quelques actions menées par le Forum de Paix et les réponses des autorités	9
10. Analyse des facteurs en lien avec la situation sécuritaire du mois d'Août	10
11. Difficultés rencontrées	10
12. Recommandations :	11
13. Conclusion	12





FORUM DE PAIX

F.P

Beni, Nord-Kivu, RDC

Tél : +243 997 287 222

E-mail :- forumpaixbeni2016@gmail.com

- info@forumdelapaix.org

Site : www.forumdelapaix.org



1. Contexte

En août 2025, la province du Nord-Kivu a été confrontée à une situation sécuritaire critique, marquée par la présence de deux administrations parallèles qui exacerbent la crise économique et humanitaire. Dans les territoires contrôlés par l'AFC/M23, les institutions publiques ont été réorganisées et leurs responsables remplacés. Les populations qui n'ont pas pu fuir sont soumises à une nouvelle fiscalité obligatoire, touchant toutes les activités génératrices de revenus. Cette mesure a un impact direct sur le flux économique local et provoque une hausse des prix des produits de première nécessité, pénalisant les habitants les plus vulnérables.

La société civile est contrainte au silence. Les activistes des droits humains et les organisations locales sont muselés, tandis que les journalistes ont été réduits au silence par peur de représailles. Cependant, il s'observe un renfort en effectif dans ses différentes positions d'attaque et de surveillance¹, et le risque d'offensive prochaine cible les villes de Beni et de Butembo, ainsi que le chef-lieu du territoire de Lubero qui a perdu le contrôle de plusieurs de ses agglomérations.

L'AFC/M23 est accusé par le gouvernement de Kinshasa de bénéficier de l'appui logistique et stratégique du Rwanda. Phénomène qui a alimenté le mobile de plusieurs sanctions² des puissances internationales, notamment l'UE et les USA, dans le but de le fragiliser dans son agression contre la RD Congo via l'AFC/M23. Ce qui s'observe sur le terrain des opérations, montre que ces sanctions ont moins d'influences sur le mouvement rebelle.

Par ailleurs, dans les zones sous le contrôle du gouvernement congolais, la situation reste tout aussi précaire. Les attaques des ADF continuent de faire des victimes dans l'ouest du territoire de Lubero et dans la région de Beni, s'étendant même jusqu'à Irumu et Mambasa dans la province de l'Ituri. Malgré la présence du gouvernement et de ses partenaires (MONUSCO et UPDF), les attaques contre les civils ne parviennent pas à être endiguées.

Les mouvements de population, qui avaient connu un certain retour, reprennent de manière pendulaire, forçant les habitants à quitter leurs villages qui commençaient à retrouver une certaine vie. De nouveaux signaux d'alerte, tels que des mouvements de troupes inattendus, la destruction des maisons d'habitation et de commerces, ainsi que des embuscades sur les routes, freinent les activités agricoles et commerciales. Cette limitation des déplacements est une tactique délibérée pour affaiblir l'économie des populations locales.

¹ <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/impact-de-la-resurgence-du-conflit-arme-depuis-janvier-2025-dans-les-provinces-du-nord-kivu-et-du-sud-kivu-sur-le-secteur-de-leducation-au-15-mai-2025>

² [https://press.un.org/fr/2025/cs16004.doc.htm#:~:text=Par%20la%20r%C3%A9solution%202773%20\(2025,et%20plaide%20pour%20leur%20harmonisation.](https://press.un.org/fr/2025/cs16004.doc.htm#:~:text=Par%20la%20r%C3%A9solution%202773%20(2025,et%20plaide%20pour%20leur%20harmonisation.)

Ces événements illustrent les défis majeurs auxquels sont confrontés les processus de paix en RD Congo. Les groupes armés continuent de défier l'autorité de l'État³, et les populations locales restent prises au piège dans un cycle de violence, de déplacements forcés et de violations massives des droits humains. La communauté internationale, bien que présente, peine à imposer une pression suffisante sur les acteurs du conflit pour garantir l'application des engagements pris à Washington et à Doha.

Le Forum de Paix, n'a cessé d'alimenter des batteries pour suivre de près la situation de protection dans différentes zones, dont Beni et Lubero où il a su implanter une surveillance à base communautaire à travers les comités locaux de protection. Il présente une description statistique des incidents de sécurité et les facteurs supposés imminents, et en produit des propositions aux autorités compétentes.

2. Objectif du rapport

Apprécier le niveau de protection des civils par les acteurs de sécurité dans la région en proie au conflit armé, dégager des analyses à partir des données statistiques et proposer des actions à mener, afin que le respect des droits humains soit d'une observance capitale et considérable par les belligérants. Mais aussi, que la protection des civils soit renforcée dans les zones à forte concentration des populations.

3. Méthodologie

Pour obtenir ces données, le Forum de Paix a procédé par la collecte et la documentation des données sur le terrain, essentiellement pour nous faciliter de (d') :

- ❖ Recueillir d'informations sur les incidents sécuritaires ;
- ❖ Enquêter sur les lieux des incidents ;
- ❖ Établir un tableau synthétique des incidents (types, nombre, victimes, décès) ;
- ❖ Identifier les auteurs présumés (ADF, bandits, groupes armés, etc.) ;
- ❖ Déterminer les zones géographiques les plus touchées ;
- ❖ Contacter d'autres acteurs de protection ;
- ❖ Obtenir la revue documentaire.

4. Analyse des incidents en août 2025

D'après les données du mois d'août, les incidents se répartissent en six catégories principales. Les atteintes à la vie et à l'intégrité physique et les incidents liés aux conflits armés et au terrorisme, ont été les plus meurtriers. Les atteintes aux droits et libertés civiques ont affecté le plus grand nombre de personnes.

³ https://www.radiookapi.net/2025/02/01/actualite/securite/une-vingtaine-de-personnes-massacrees-par-les-adf-irumu?utm_source=chatgpt.com&ubero-une-trentaine-de-civils-tues-dans-trois-attaques-des-adf-bapere?utm_source=chatgpt.com

a. Atteintes à la vie et à l'intégrité physique

Cette catégorie comprend les incidents les plus graves en termes de pertes de vies humaines. Il s'agit des incidents comme l'assassinat, la découverte de corps sans vie, le meurtre par justice populaire, le massacre et l'incendie criminel.

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Assassinat	3	3	3	0	3	0	3	3	0	3	0
Découverte de corps sans vie	9	9	8	1	7	2	9	8	1	7	2
Justice populaire	3	4	4	0	4	0	4	4	0	4	0
Menace de mort	3	4	2	2	4	0	0	0	0	0	0
Torture physique	2	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Total général	20	22	18	4	20	2	16	15	1	14	2

Commentaires : ce tableau présente le nombre total d'incidents ayant trait aux atteintes à la vie et à l'intégrité physique, et précise le nombre de victimes mortes (hommes et femmes, adultes et enfants).

b. Atteintes à la liberté

Ces incidents impliquent la privation de la liberté de mouvement ou la détention illégale. Il s'agit dans le cas d'espèce des arrestations arbitraires, des enlèvements et de kidnapping. Les auteurs de ces incidents sont diversifiés aussi selon le contexte de chaque zone.

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Arrestation arbitraire	4	20	20	0	20	0	0	0	0	0	0
Enlèvement	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Kidnapping	1	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Total général	6	23	23	0	23	0	0	0	0	0	0

Commentaire : Au total Six cas enregistrés, ayant affecté la vie de vingt trois personnes, toutes des hommes adultes. Ces incidents n'ont occasionné aucun décès.

c. Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG /GBV)

Cette catégorie est un indicateur clé des violences spécifiques ciblant principalement les femmes et les filles, mais aussi les hommes. Il est exceptionnel pour ce mois de n'avoir eu aucun cas documenté dans les communautés où nous sommes représentés. **NB:** L'absence de cas à signaler au mois d'août par les équipes du Forum de paix n'est synonyme qu'il n'y en a pas eu. C'est soit une faible documentation des cas avérés, soit encore manque d'information, vu que le Forum de Paix n'est pas représenté dans certains coins de ces deux territoires.

d. Attaques contre les biens et infrastructures

Ces incidents affectent les moyens de subsistance et les habitations.

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Conflit foncier	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Destruction de pont	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Sinistre incendie	3	30	20	10	30	0	2	1	1	2	0
Vol à mains armées	13	36	34	2	36	0	0	0	0	0	0
Total général	18	68	55	13	68	0	2	1	1	2	0

Commentaire : il s'agit ici de dix huit cas d'incidents repris dans ce tableau, qui présente par la suite les cas de morts survenus lors de l'incendie criminel, à savoir une femme et un homme. Ces incidents ont affecté soixante huit victimes parmi lesquelles, les hommes et les femmes adultes.

e. Incidents liés aux conflits armés et au terrorisme

Ces incidents reflètent l'impact direct des hostilités et du terrorisme sur les civils.

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Attaque	5	3	3	0	3	0	2	2	0	2	0
Conflit armé localisé	2	30	15	6	21	9	3	3	0	3	0
Embuscade	1	2	2	0	2	0	2	2	0	2	0
Massacre	3	52	33	19	47	5	52	33	19	47	5
Total général	11	87	53	25	73	14	59	40	19	54	5

Commentaire : le tableau présente le total d'incident assignés à cette catégorie, le nombre de victimes affectées par les incidents, en les stratifiant en genre et en tranche d'âge. Le taux de létalité est supérieur.

f. Atteintes aux droits et libertés civiques

Ces incidents concernent les entraves aux droits et à la participation citoyenne.

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Libération otage	1	10	6	4	10	0	0	0	0	0	0
Mouvement suspect	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tracasserie militaire	2	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Total général	5	12	8	4	12	0	0	0	0	0	0

Commentaire : il est défini ici à travers cette présentation que douze victimes ont subi les effets de cinq incidents documentés au cours du mois d'août. Il se constate qu'aucun incident n'a causé le décès d'un seul individu.

5. Présentation et interprétation sommaire du tableau d'incidents

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Arrestation arbitraire	4	20	20	0	20	0	0	0	0	0	0
Assassinat	3	3	3	0	3	0	3	3	0	3	0
Attaque	5	3	3	0	3	0	2	2	0	2	0
Conflit armé localisé	2	30	15	6	21	9	3	3	0	3	0
Conflit foncier	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Découverte de corps sans vie	9	9	8	1	7	2	9	8	1	7	2
Destruction de pont	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Embuscade	1	2	2	0	2	0	2	2	0	2	0
Enlèvement	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Justice populaire	3	4	4	0	4	0	4	4	0	4	0
Kidnapping	1	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Libération otage	1	10	6	4	10	0	0	0	0	0	0
Massacre	3	52	33	19	47	5	52	33	19	47	5
Menace de mort	3	4	2	2	4	0	0	0	0	0	0
Mouvement suspect	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sinistre incendie	3	30	20	10	30	0	2	1	1	2	0
Torture physique	2	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Tracasserie militaire	2	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Vol à mains armées	13	36	34	2	36	0	0	0	0	0	0
Total général	60	212	157	46	196	16	77	56	21	70	7

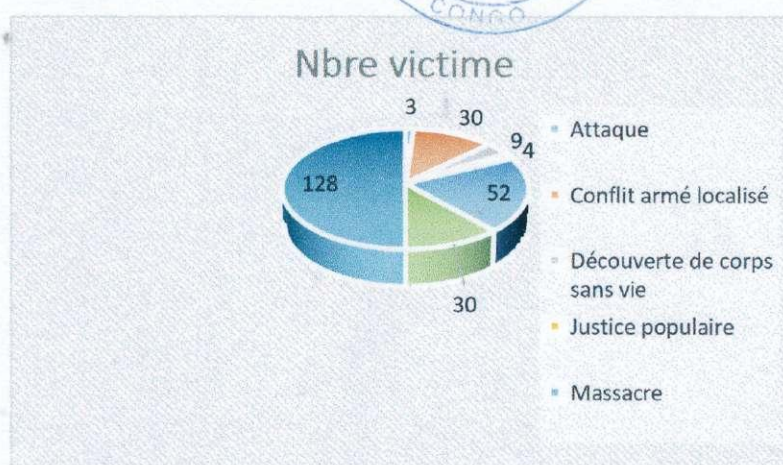
Commentaire : Ce tableau présente les données globales d'incidents documentés au cours du mois, sans les classer en catégorie. Cependant, il indique le nombre total d'incidents enregistrés (60) avec les nombres de victimes touchées (212) stratifiées en genre dont 157 hommes, soit 74% ; 46 femmes, soit 22% et 196 victimes adultes qui représentent 92% ; 16 enfants, soit 8% ; 36% de victimes, soit 77 personnes sont mortes, parmi lesquelles 56 hommes et 21 femmes ; 70 adultes et 7 enfants. Cela montre une forte prédominance masculine parmi les victimes, et une létalité élevée (plus d'un tiers des victimes sont décédées).

6. Incidents plus meurtriers au cours du mois d'août 2025

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Attaque	5	3	3	0	3	0	2	2	0	2	0
Conflit armé localisé	2	30	15	6	21	9	3	3	0	3	0
Découverte de corps sans vie	9	9	8	1	7	2	9	8	1	7	2
Justice populaire	3	4	4	0	4	0	4	4	0	4	0
Massacre	3	52	33	19	47	5	52	33	19	47	5
Sinistre incendie	3	30	20	10	30	0	2	1	1	2	0
Total général	25	128	83	36	112	16	72	51	21	65	7

Il se révèle que les cinq cas d'attaques entre groupes armés ont causé trois victimes dont deux sont mortes, tandis que le conflit armé localisé documenté en deux reprises, a affecté trente victimes et entraîné trois décès, tous des adultes ; les neuf cas de découverte de corps sans vie ont affecté aussi trente victimes parmi lesquelles deux enfants ; les trois cas de justice populaire ont touché quatre victimes faisant quatre morts. Par ailleurs les trois cas de massacre attribués aux terroristes ADF ont affecté cinquante deux victimes, toutes étant décédées, alors que les trois cas de sinistre incendie ont affecté trente victimes dont deux s'en sont sorties mortes (une femme et un homme).

Ce graphique présente le total de cas obtenu pour des incidents considérés comme les plus meurtriers du mois d'août.



7. Analyse de cas d'incidents par présumés auteurs

Les présumés auteurs répertoriés au cours du mois d'août 2025 sont différents. Chacun a un niveau d'influence spécifique, mais les conséquences de leurs actions sont similaires. La description des faits, dans les tableaux ci-dessous :

a. ADF

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Embuscade	1	2	2	0	2	0	2	2	0	2	0
Libération otage	1	10	6	4	10	0	0	0	0	0	0
Massacre	3	52	33	19	47	5	52	33	19	47	5
Mouvement suspect	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sinistre incendie	2	27	17	10	27	0	2	1	1	2	0
Total général	8	91	58	33	86	5	56	36	20	51	5

Commentaires : Huit cas d'incidents ayant affecté directement nonante et une personnes, sont attribués aux combattants de l'ADF. Ce chiffre témoigne de sa prédominance dans la violation des droits humains en territoire de Beni et Lubero, dans la province du Nord-Kivu et en territoires d'Irumu et Mambasa dans la province de l'Ituri. Ces quelques cas illustrés, sont ceux dont nos équipes ont été capables à documenter. Les autres cas n'ont pas été pris en compte à cause de l'imprécision.

b. Bandits à mains armées

Type d'incidents	N/inc.	N/Vi c	Vic/ H	Vic/ F	Vic/A d	Vic/E n	N/M	M/ H	M/ F	M/Ad	M/E n
Assassinat	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Attaque	2	2	2	0	2	0	2	2	0	2	0
Découverte de corps sans vie	2	2	2	0	2	0	2	2	0	2	0
Kidnapping	1	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Menace de mort	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Vol à mains armées	12	33	32	1	33	0	0	0	0	0	0
Total général	19	41	40	1	41	0	5	5	0	5	0

Commentaire : Dix – neuf cas d'incidents sont attribués aux bandits porteurs d'armes à feu et blanches. Ceux-ci sèment la terreur aux paisibles populations à travers différents actes : les assassinats, les attaques sporadiques et spontanées à des unités de la police, les kidnappings pour rançonner les familles et les menaces de mort. Deux corps découverts sans vie étaient porteurs de trace d'arme à feu. Parmi tous les incidents, le vol à mains armées a cumulé un grand nombre de victimes.

c. Civils

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Assassinat	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Justice populaire	3	4	4	0	4	0	4	4	0	4	0
Sinistre incendie	1	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Torture physique	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Vol	1	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0
Total général	7	12	10	2	12	0	5	5	0	5	0

Commentaire : des civils ont été listés parmi les auteurs présumés des incidents de sécurité enregistrés au cours du mois d'Août. Seuls deux cas ont été mortels et représentent 41,66% du total des victimes. Il s'agit de cas d'assassinat et de la justice populaire.

d. Catastrophe naturelle

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Découverte de corps sans vie	2	2	1	1	1	1	2	1	1	1	1
Destruction de pont	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0
Total général	3	4	2	2	3	1	2	1	1	1	1

Commentaire : il s'agit ici des phénomènes non contrôlables par la capacité humaine mais qui a eu de l'impact sur la vie humaine.

e. Groupes armés

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Arrestation arbitraire	4	20	20	0	20	0	0	0	0	0	0
Attaque	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Conflit armé localisé	1	9	9	0	9	0	3	3	0	3	0
Enlèvement	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Mouvement suspect	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tracasserie militaire	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Total général	9	32	32	0	32	0	3	3	0	3	0

Commentaire : Les groupes armés présents dans la zone sont auteurs de plusieurs cas de violation de droits humains, ce qui impacte sur le cours normal des activités communautaires dans les entités. Tel que décrit dans ce tableau, ils sont essentiellement actifs dans le groupement Baswagha-Madiwe en secteur de Beni Mbau et dans le groupement Isale-Bulambo dans la chefferie des Bashu, où ils se sont illustrés par des arrestations arbitraires, et nombreuses se sont soldées par un paiement des amendes transactionnelles. Le conflit armé localisé dont il est question, est le fait de constater des affrontements entre les troupes loyalistes et les groupes armés.

f. Inconnus

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Conflit foncier	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Découverte de corps sans vie	5	5	5	0	4	1	5	5	0	4	1
Menace de mort	2	3	1	2	3	0	0	0	0	0	0
Total général	8	8	6	2	7	1	5	5	0	4	1

Commentaire : Huit cas d'incidents ont pour auteur présumé « inconnu » par le simple fait que les auteurs réels ont opéré et sitôt se volatiliser dans la nature. Les uns utilisent des tracts et d'autres les appels ou messages téléphoniques pour menacer de mort leurs victimes. Cependant, il y a des corps découverts dont les traces n'ont pas été retracées. Il peut s'agir des corps pendus mais découverts plus tard sans savoir comment retracer le phénomène, ou des corps retrouvés jetés dans la brousse, sans savoir la vraie cause du décès.

g. AFC/M23

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Attaque	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conflit armé localisé	1	21	6	6	12	9	0	0	0	0	0
Total général	3	21	6	6	12	9	0	0	0	0	0

Commentaire : Le tableau présente l'AFC/M23 comme auteur de deux incidents, essentiellement lié aux tensions armées auxquelles le gouvernement congolais fait face contre le Rwanda. Ainsi, est-il que deux attaques les ont opposées aux groupes armés et une seule attaque contre l'armée loyaliste, et c'est dans le Territoire de Lubero.

h. Les militaires FARDC

Type d'incidents	N/inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Assassinat	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Torture physique	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Tracasserie militaire	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Total général	3	3	3	0	3	0	1	1	0	1	0

Commentaire : Le tableau décrit les incidents de sécurité attribués aux éléments de l'armée loyaliste engagés pour combattre l'ennemi dans deux fronts, l'un contre l'ADF et l'autre contre l'AFC/M23. Ces éléments s'adonnent à des actes qui ternissent l'image de l'armée et sèment des ennuis au mariage civilo-militaire.

8. Analyse de cas d'incidents par zone géographique

Zones d'incidents	N/Inc.	N/Vic	Vic/H	Vic/F	Vic/Ad	Vic/En	N/M	M/H	M/F	M/Ad	M/En
Commune de Beu	10	15	13	2	14	1	3	3	0	2	1
Commune de Bungulu	3	6	6	0	6	0	1	1	0	1	0
Commune de Lubero	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Commune d'Oicha	6	47	35	12	46	1	13	10	3	12	1
Groupelement Bantagi Mbau	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupelement BAPAITUMBA	1	37	22	15	33	4	37	22	15	33	4
Groupelement Baredje	2	5	5	0	5	0	2	2	0	2	0
Groupelement Basongora	1	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0
Groupelement Baswagha Madiwe	19	44	40	4	43	1	7	7	0	6	1
Groupelement Batike	2	16	10	6	16	0	6	4	2	6	0
Groupelement Bukenye	3	23	7	7	14	9	2	1	1	2	0
Groupelement Bunyuka	3	6	6	0	6	0	1	1	0	1	0
Groupelement HUTWE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupelement Isale Bulambo	3	4	4	0	4	0	0	0	0	0	0
Groupelement LUONGO	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Groupelement Musindi	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupelement Mwenye	1	2	2	0	2	0	2	2	0	2	0
Groupelement Ngulo	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Total général	60	212	157	46	196	16	77	56	21	70	7

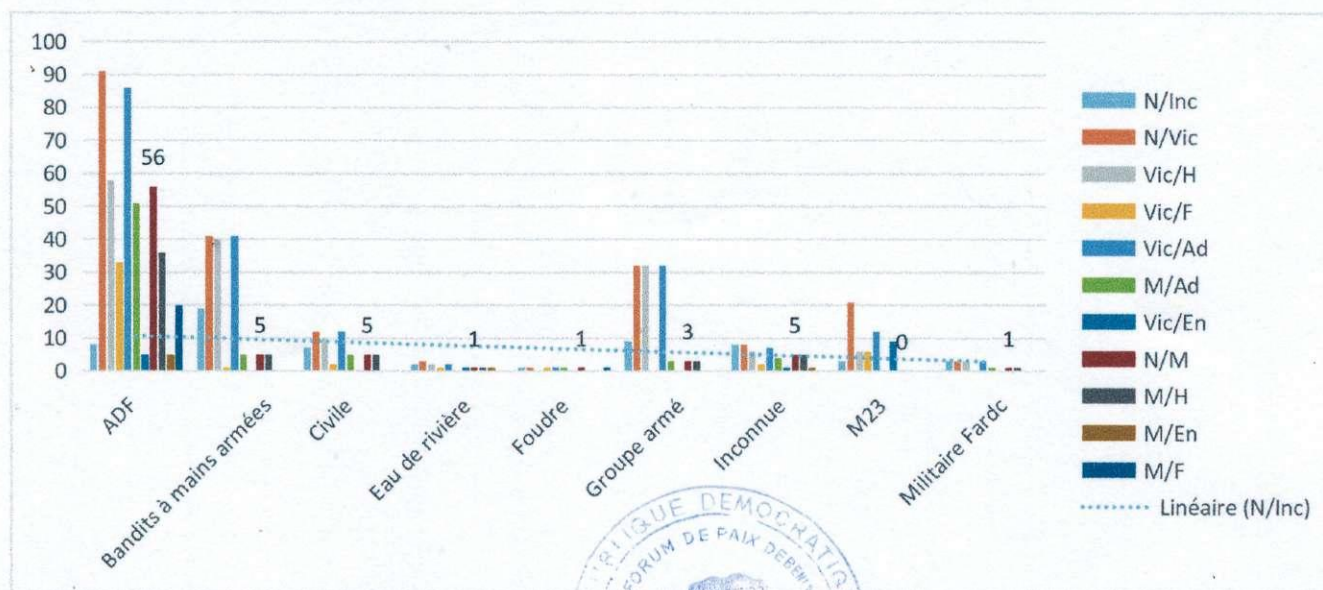
Commentaire : L'insécurité est la plus critique à Oicha, Bapaitumba, Baswagha-Madiwe et Bukenye. Les hommes adultes constituent la principale cible. Certaines attaques relèvent de massacres planifiés (ex. Bapaitumba); d'autres de harcèlement sécuritaire continu (à l'exemple du groupelement Baswagha-Madiwe). Les enfants sont moins touchés en nombre, mais leur présence parmi les victimes montre que les violences affectent indistinctement toute la population civile.

9. Analyse de quelques actions menées par le Forum de Paix et les réponses des autorités

Zones d'incidents	Nombre d'Actions Menées	Nombre de Réponses des Autorités
Arrestation arbitraire	4	4
Assassinat	3	3
Attaque	5	5
Conflit armé localisé	2	2
Conflit foncier	1	1
Découverte de corps sans vie	9	8
Destruction de pont	1	1
Embuscade	1	1
Enlèvement	1	1
Justice populaire	3	3
Kidnapping	1	1
Libération otage	1	1
Massacre	3	3
Menace de mort	3	3
Mouvement suspect	2	2
Sinistre incendie	3	3
Torture physique	2	2
Tracasserie militaire	2	2
Vol	1	1
Vol à mains armées	12	12
Total général	60	59

Commentaire : Même si la réponse est quasi-complète, il faut convenir de préciser qu'il s'agit d'une simple présence (constat, arrestation), et non des actions durables (justice, sécurité renforcée).

Le tableau met en évidence une situation sécuritaire préoccupante avec soixante incidents allant du crime organisé aux violences graves (massacres, assassinats). La réponse des autorités est certes globalement présente (98%), mais faible, voire disproportionnée. Les catégories dominantes sont le vol à mains armées, la découverte de corps sans vie et les attaques, ce qui montre que la population est confrontée à la fois à l'insécurité criminelle et aux violences armées.



10. Analyse des facteurs en lien avec la situation sécuritaire du mois d'Août

L'histogramme met en emphase les cas d'incidents commis par les ADF avec un impact considérable sur la vie des citoyens ordinaires. Différemment des autres acteurs comme les bandits en mains armées, les inconnus, les Wazalendo, les militaires FARDC, le niveau de nuisance des actions des ADF est supérieur à celui des autres. A huit incursions, ils ont enregistré 91 victimes.

Cela explique que le niveau de violence contre les communautés est élevé. D'où il faut une certaine implication globale de tout le monde pour des réponses réfléchies à la taille de la menace.

Voici quelques facteurs qui peuvent expliquer ce phénomène :

- Il y a une faible coordination de la gestion des alertes communautaires dans le paysage des acteurs de sécurité. Cela affecte le niveau de réponse adéquates aux incidents ;
- La région de Beni et Lubero est affectée par les effets de la guerre contre l'AFC/M23 et l'ADF. D'où les populations sont exposées à plusieurs réalités éventuelles. Ainsi, se laisse t-elle infiltrée par les supplétifs de ces groupes armés qui commettent plusieurs incidents ;
- Les attaques de tous les auteurs présumés identifiés et listés dans les tableaux d'incidents ci-haut, montrent à quel niveau les hommes sont les plus touchés. Cela signifie que l'ennemi veut à tout prix fragiliser le bouclier pour se retrouver devant une classe sans défense et facile à annexer.
- Des armes légères non contrôlées circulent assez, en dépit de plusieurs opérations militaires dans la région ;
- La sur militarisation de la zone est non négligeable ;
- Le conflit de limite entre le Parc National de Virunga dans la chefferie des Bashu est un facteur clé qui peut aussi alimenter l'insécurité dans la zone. Il nécessite une bonne prise en charge et une réponse adaptée qui soulage les deux parties en conflits ;
- La recherche de gain facile et le manque d'occupation, font adhérer les jeunes à des réseaux criminels, ce qui accroît le niveau de la menace contre les civils.

11. Difficultés rencontrées

Pendant la réalisation de ce travail de monitoring, des difficultés majeures ont empêché qu'il soit produit en temps. Certaines sont liées à la précision sur les vraies identités des victimes comme des auteurs d'incidents. C'est pourquoi expressément il y a la mention «Inconnu» dans la colonne des auteurs ; à l'accès limité aux zones de conflit armé où les populations se sont déplacées; aux moyens logistiques réduits, empêchant

la présence de nos équipes partout où les incidents sont évidents ; à la perturbation de la connexion internet et au réseau de communication.

La quantité de réponses fournies par les autorités locales à quelques alertes leur transmises, est inefficace et moins pertinente. Ces défis n'ont pas permis d'intégrer des données sur les perceptions des communautés locales dans les zones touchées face aux opérations militaires et les dynamiques de conflit, pour mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations.

L'absence du Forum de Paix dans les zones sous contrôle de l'AFC/M23 entraîne la faible documentation des abus et violations des droits de l'homme dans ces espaces. Les cas illustrés dans ce rapport, sont exceptionnels.

12. Recommandations :

Se basant des données ci-dessus, le **Forum de Paix** sollicite les actions concrètes et concertées de la part des acteurs de protection et de sécurité, chacun en ce qui le concerne, en vue de créer un environnement plus protecteur pour les populations civiles affectées. Elles sont formulées de la manière suivante :

1. Au Gouverneur de Province du Nord-Kivu et au Commandant des opérations Sokola 1, secteur opérationnel Grand Nord-Kivu :

- ◆ De mettre en place une plate-forme de coordination formelle et régulière (réunions hebdomadaires ou mensuelles) entre les forces de sécurité et les forces vives, selon le cas, pour le partage d'informations ;
- ◆ De développer un système d'alerte rapide standardisé et accessible, par exemple via SMS ou des groupes de messagerie sécurisés, pour faciliter la remontée d'informations en temps réel et préserver les vies humaines ;
- ◆ D'établir des protocoles clairs pour la réponse aux alertes, précisant les rôles et les responsabilités de chaque acteur, pour éviter les retards et la confusion.

2. Aux Chefs des Parquets près le Tribunal de Paix et près le TGI à Beni, et à l'Auditeur Militaire Garnison de Beni :

- ◆ D'ouvrir des enquêtes internes et externes, pour dénicher les auteurs et leurs complices dans des actes de corruption sur des dossiers ayant trait avec les violences sexuelles et basées sur le genre, et de les déférer chacun devant son juge naturel.

3. Au commandant axe centre des FARDC; au Commissaire Supérieur de la PNC Urbaine, État-major de Beni et au Commandant de District PNC, Territoire de Beni :

- ◆ De mettre en place des points de contrôle permanents et des patrouilles plus fréquentes dans les zones à haut risque ;
- ◆ De lancer les opérations permanentes de bouclage dans les quartiers, afin de dénicher les caches d'armes.

4. A la section Désarmement, Démobilisation, Réintégration, Rapatriement, Réinstallation, et Réduction de la violence Communautaire(DDR/RR-CVR) :

- ◆ D'intensifier les opérations de désarmement et de récupération des armes illégales, y compris celles détenues par les milices Wazalendo non alliés aux FARDC ;
- ◆ De lancer des programmes de sensibilisation communautaire avec des bonnes stratégies, pour inciter les civils à remettre volontairement les armes.

5. *Au président de l'Assemblée Provinciale, au Conservateur de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) secteur Nord et au Mwami de la Chefferie des Bashu :*

- ◆ De mettre en place une commission mixte de médiation, composée de représentants de toutes les parties prenantes, pour résoudre le conflit des limites du parc, de manière pacifique et équitable, tenant compte des nouvelles configurations démocratiques et agro-économiques ;
- ◆ D'organiser des ateliers de dialogue communautaire pour entendre les préoccupations des populations locales et de trouver les solutions mutuellement acceptables.

13. Conclusion

La situation sécuritaire à Beni et Lubero en Août 2025 révèle une réalité complexe et paradoxale. Malgré les avancées diplomatiques notables sur la scène internationale, la violence sur le terrain persiste, menaçant la vie des civils. Ce rapport met en lumière l'échec des efforts de paix à se traduire par un apaisement effectif, confrontant les espoirs des populations locales à une insécurité quotidienne alimentée par une multitude d'acteurs.

L'analyse des incidents est particulièrement révélatrice, car elle souligne une prévalence des actes de violence commis par les civils eux-mêmes. Cela témoigne d'une crise de confiance et d'une militarisation de la vie communautaire, où les tensions locales, exacerbées par des facteurs comme le conflit avec le Parc National des Virunga, dégénèrent en violences. Cette dynamique interne, distincte des actions des groupes armés traditionnels, a un impact considérable sur la protection des citoyens ordinaires et révèle une problématique profonde.

En outre, les difficultés rencontrées pendant le monitoring mettent en exergue les lacunes de l'écosystème de protection. L'accès limité aux zones de conflit ; l'insuffisance de moyens logistiques et la qualité hétérogène des réponses des autorités locales affaiblissent le suivi et la prise en charge des incidents. Ce constat souligne l'urgence de renforcer la collaboration et la capacité opérationnelle des acteurs sur le terrain, pour garantir une protection plus efficace.

En conclusion, la résolution de la crise sécuritaire ne peut se faire sans une approche globale et concertée. Les recommandations formulées ci-dessus visent à impliquer tous les acteurs : des forces de sécurité aux acteurs de la justice, passant par le gouvernement et l'ICCN, pour une réponse adaptée. Il est impératif de dépasser le simple constat pour s'engager dans des actions concrètes et coordonnées afin de restaurer la confiance, désarmer la violence communautaire et, enfin, assurer une paix durable pour les habitants de Beni et Lubero.



Fait à Beni, le 05 Septembre 2025

Pour le Forum de Paix

La coordination